AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-8-71 202736

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Supplément n° 1 au N° 131

13 AOUT 1971

CARPOCAPSE DES FRUITS A PEPINS

De récentes observations nous ont permis de constater et de vérifier que, en raison des conditions élevées des températures, l'établissement d'un second vol partiel mais cependant relativement important est possible.

Ce vol qui a débuté fin Juillet-début Aout se poursuit actuellement et continuera encore pendant une quinzaine de jours, il reste en effet encore une proportion de 50 % de chrysalides non écloses à la date de parution de cette note.

Les papillons ont pu rencontrer dès leur sortie des conditions climatiques favorables à leur accouplement. Des pontes ont donc pu être déposées. De nouvelles pénétrations de larves sont possibles dès maintenant et peuvent se prolonger encore pendant quelques temps.

Il convient de se montrer vigilant et d'assurer la protection des vergers au cours de la seconde quinzaine d'Aout et ceci plus particulièrement dans les secteurs chauds de notre circonscription et d'une façon générale là où les attaques tardives de ce ravageur sont habituellement à redouter. Notons que la plupart du temps, les vergers situés à proximité des agglomérations ou des batiments d'exploitation sont plus sujets aux attaques du Carpocapse.

Dans le cas où un traitement s'avérerait nécessaire, respecter la législation relative aux délais d'emploi des produits avant la récolte.

TORDEUSE DE LA PELURE (Capua Reticulana)

On commence à observer le début du deuxième vol dans certains vergers, là où les traitements destinés à la destruction des chenilles de première génération n'ont donné que des résultats moyens.

Les premiers papillons ont été aperçus dans les tous premiers jours d'Août ; il s'agit sans aucun doute des papillons males qui éclosent avec une dizaine de jours d'avance sur les papillons femelles. Le grand vol devrait donc se situer vers le milieu de la deuxième quinzaine d'Août. Il faudra donc protéger les vergers dès le début de la deuxième décade d'Août. Pour cela, observer attentivement toutes les possiblités de vol qui peuvent avoir lieu dans le verger afin de juger de l'opportunité du traitement.

Se souvenir que la législation interdit l'emploi des insecticides durant un certain délai avant la récolte, donc les variétés de pommes et de poires à récolter fin Août-début Septembre ne peuvent plus être traitées (James Grieves, Cox'Orange, Tydeman, William's).

Assurer une surveillance continue du verger jusqu'au début de Septembre, date à laquelle les éclosions d'oeufs ne sont plus à redouter, en se rappelant que toute intervention tardive ne peut s'appliquer que sur les variétés se récoltant fin Septembre-début Octobre.

Si l'on effectue un traitement dirigé contre le Carpocapse dès le 15 Août, celui-ci pourra réduire notablement les éclosions des toutes premières chenilles.

Enfin, signalons pour votre information que la progression de la Capua a été importante cette année puisqu'on la rencontre actuellement en limite de la Marne et de l'Aisne et dans le Sud de la Seine et Marne.

TAVELURE ET MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

Profiter de l'intervention dirigée contre le Carpocapse ou la Tordeuse de la pelure pour ajouter un produit anticryptogamique. Le Bénomyl peut s'avérer intéressant pour les derniers traitements destinés à combattre les maladies de conservation (Gloeosporium plus particulièrement).

Dernière Note : Bulletin N° 121 en date du 2 Août 1971.

31

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD et PICARDIE"

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX